

& l'Artillerie : celle de Mr. de Saintlaurent pour les Colonies, & celle de Mr. Radix de Saintefoi pour la Marine.

Ainsi bien des changemens en peu de tems, bien des suppressions de Charges ; sans comprendre la grande suppression du Parlement de *Paris*, ainsi que des Offices confisqués de tous les Membres qui composoient cette Cour de Justice. La qualification de *Parlement* pourra bien dorénavant ne plus être donnée aux Cours de Justice du Royaume, si un bruit public qui s'en répand est fondé, mais seulement celle du *Conseil*, ou *Cour de Justice*, termes convenables & usités dans tous les Etats de l'Europe, puisque *Parlement*, a proprement parler, signifie assemblée de la Nation, laquelle a droit de délibérer, de régler, de décider &c. sur les affaires d'une Couronne aristocratique, & non pas des Tribunaux qui ne sont établis dans une Monarchie que pour rendre la justice aux Peuples & leur faire observer les Loix du Monarque, en leur donnant l'exemple par la soumission & l'observation qu'ils y prêtent eux-mêmes les premiers.

*lon.* Quoiqu'on soit comme assuré que la paix ne sera point troublée entre l'*Espagne* & l'*Angleterre*, on n'a pas cessé cependant de travailler à l'Arсенal de *Toulon* jusqu'à présent, même les Fêtes de Noël, & les Fêtes & Dimanches suivans. Le nombre des Ouvriers a aussi été augmenté dans les Ateliers, ainsi que celui des Charpentiers, & l'on s'est occupé à relever les Batteries tout le long de la Rade. Enfin la Marine du Département de *Toulon* consiste en 22 Vaisseaux de ligne, neuf Frégates, neuf autres moindres